## COMMISSION ACADEMIQUE DE L'EMPLOI DU SECOND DEGRE DE LA REUNION

## Calendrier prévisionnel du mouvement 2024

Calendrier prévisionnel du mouvement 2024  SOUS RESERVE D'AJUSTEMENTS EN COURS D'ANNEE DE LA DDEC OU DU RECTORAT			
CAE	RECTORAT	COOC AL	LOCATE DAGGE EMERITO EN GOUNO D'ANNEE DE EN DDEG GO DO REGIONAT
26 janvier 2024			Date limite de dépôt des intentions de mutations ou de réemploi auprès du Chef d'établissement
31 janvier 2024			Date limite de transmission des intentions de mutation ou de réemploi, par les Chefs d'établissement, à la CAE de la Réunion
5 février 2024			10H00 Réunion de bureau
mercredi 7 février 2024		CAE	13H00 : consultation des dossiers
			13h30 : calendrier, étude et classification des dossiers pour les mutations inter partant vers les autres académies et intra, réintégration, des demandes de premier emploi en contrat définitifs, anciens CDI ayant obtenu un contrat provisoire - Positionnement des berceaux
avant le 15 février 2024			chaque CAE doit s'être réunie avant cette date : - pour examiner les demandes intra et communiquer cette codification à chaque enseignant par courrier - proposer une codification des demandes inter et transmettre aux CAE concernées  Envoi aux CAE concernées des demandes de mutation pour la métropole
			Envoi aux candidats de leur codification attribuée en CAE
		]	Date limite de déclaration d'intention de cessation de fonctions (imprimé C du Rectorat) .
	26 février 2024		Date limite de déclaration d'intention de mutation (imprimé B du Rectorat)
			Date limite d'envoi par les CE de la liste des maîtres dont le service est réduit ou supprimé (imprimé A du Rectorat)
	du 27 mars 2024	]	Affichage des services vacants (consultation par les chefs d'établissement)
	au 05 avril 2024		Saisie par les chefs d'établissement des services susceptibles d'être vacants
15 mars 2024			Date limite de transmission des <u>dossiers</u> inter académies à la DDEC de la Réunion -  Date limite de réception à la DDEC des <u>compléments dossiers</u> de mutation pour les candidats <u>INTRA</u>
lundi 25/03/2024			10H00 Réunion de bureau
1: 07		CAE	13H00 : consultation des dossiers
mercredi 27 mars 2024			13H30 : étude et classification des dossiers mutation intra complétés, inter (venant d'autres académies), et liste des admissibles -
avant le 05 avril 2024			Envoi par la CAE au candidat de la codification portée à sa demande de mutation
	du 10 avril 2024	]	Envoi par la CAE au candidat de la codification portée à sa demande de mutation  Publication par le rectorat des services vacants et susceptibles d'être vacants
	du 10 avril 2024		
	du 10 avril 2024 au 18 avril 2024		Publication par le rectorat des services vacants et susceptibles d'être vacants
			Publication par le rectorat des services vacants et susceptibles d'être vacants  Consultation par les candidats.
2024			Publication par le rectorat des services vacants et susceptibles d'être vacants  Consultation par les candidats.  Saisie des vœux par le candidat sur le site du rectorat.
12 avril 2024  lundi 22/04/2024			Publication par le rectorat des services vacants et susceptibles d'être vacants  Consultation par les candidats.  Saisie des vœux par le candidat sur le site du rectorat.  Date limite de réception à la DDEC des compléments dossiers de mutation pour les candidats INTER
2024 12 avril 2024		CAE	Publication par le rectorat des services vacants et susceptibles d'être vacants  Consultation par les candidats.  Saisie des vœux par le candidat sur le site du rectorat.  Date limite de réception à la DDEC des compléments dossiers de mutation pour les candidats INTER  10H00 Réunion de bureau
2024  12 avril 2024  lundi 22/04/2024  mercredi 24 avril		CAE	Publication par le rectorat des services vacants et susceptibles d'être vacants  Consultation par les candidats.  Saisie des vœux par le candidat sur le site du rectorat.  Date limite de réception à la DDEC des compléments dossiers de mutation pour les candidats INTER  10H00 Réunion de bureau  13H00 : consultation des dossiers  13H30 : avec la liste des postes vacants, études des cas particuliers, des pertes d'emploi, propositions d'affectations
2024  12 avril 2024  lundi 22/04/2024  mercredi 24 avril	au 18 avril 2024  03 mai au 10 mai	CAE	Publication par le rectorat des services vacants et susceptibles d'être vacants  Consultation par les candidats.  Saisie des vœux par le candidat sur le site du rectorat.  Date limite de réception à la DDEC des compléments dossiers de mutation pour les candidats INTER  10H00 Réunion de bureau  13H00 : consultation des dossiers  13H30 : avec la liste des postes vacants, études des cas particuliers, des pertes d'emploi, propositions d'affectations  Saisie des avis par les chefs d'établissement.
2024  12 avril 2024  lundi 22/04/2024  mercredi 24 avril	au 18 avril 2024	CAE	Publication par le rectorat des services vacants et susceptibles d'être vacants  Consultation par les candidats.  Saisie des vœux par le candidat sur le site du rectorat.  Date limite de réception à la DDEC des compléments dossiers de mutation pour les candidats INTER  10H00 Réunion de bureau  13H00 : consultation des dossiers  13H30 : avec la liste des postes vacants, études des cas particuliers, des pertes d'emploi, propositions d'affectations
2024  12 avril 2024  lundi 22/04/2024  mercredi 24 avril	au 18 avril 2024  03 mai au 10 mai	CAE	Publication par le rectorat des services vacants et susceptibles d'être vacants  Consultation par les candidats.  Saisie des vœux par le candidat sur le site du rectorat.  Date limite de réception à la DDEC des compléments dossiers de mutation pour les candidats INTER  10H00 Réunion de bureau  13H00 : consultation des dossiers  13H30 : avec la liste des postes vacants, études des cas particuliers, des pertes d'emploi, propositions d'affectations  Saisie des avis par les chefs d'établissement.  Envoi au rectorat par les candidats externes de la fiche de synthèse et des pièces justificatives liées à la situation familiale (s'il y a
2024  12 avril 2024  Iundi 22/04/2024  mercredi 24 avril 2024  mardi 21/05/2024  mercredi 22 mai	au 18 avril 2024  03 mai au 10 mai	CAE	Publication par le rectorat des services vacants et susceptibles d'être vacants  Consultation par les candidats.  Saisie des vœux par le candidat sur le site du rectorat.  Date limite de réception à la DDEC des compléments dossiers de mutation pour les candidats INTER  10H00 Réunion de bureau  13H00 : consultation des dossiers  13H30 : avec la liste des postes vacants, études des cas particuliers, des pertes d'emploi, propositions d'affectations  Saisie des avis par les chefs d'établissement.  Envoi au rectorat par les candidats externes de la fiche de synthèse et des pièces justificatives liées à la situation familiale (s'il y a lieu)
12 avril 2024  lundi 22/04/2024  mercredi 24 avril 2024  mardi 21/05/2024	au 18 avril 2024  03 mai au 10 mai		Publication par le rectorat des services vacants et susceptibles d'être vacants  Consultation par les candidats.  Saisie des vœux par le candidat sur le site du rectorat.  Date limite de réception à la DDEC des compléments dossiers de mutation pour les candidats INTER  10H00 Réunion de bureau  13H00: consultation des dossiers  13H30: avec la liste des postes vacants, études des cas particuliers, des pertes d'emploi, propositions d'affectations  Saisie des avis par les chefs d'établissement.  Envoi au rectorat par les candidats externes de la fiche de synthèse et des pièces justificatives liées à la situation familiale (s'il y a lieu)  10H00 Réunion de bureau
2024  12 avril 2024  Iundi 22/04/2024  mercredi 24 avril 2024  mardi 21/05/2024  mercredi 22 mai	au 18 avril 2024  03 mai au 10 mai 2024		Publication par le rectorat des services vacants et susceptibles d'être vacants  Consultation par les candidats.  Saisie des vœux par le candidat sur le site du rectorat.  Date limite de réception à la DDEC des compléments dossiers de mutation pour les candidats INTER  10H00 Réunion de bureau  13H00 : consultation des dossiers  13H30 : avec la liste des postes vacants, études des cas particuliers, des pertes d'emploi, propositions d'affectations  Saisie des avis par les chefs d'établissement.  Envoi au rectorat par les candidats externes de la fiche de synthèse et des pièces justificatives liées à la situation familiale (s'il y a lieu)  10H00 Réunion de bureau  13H00 : consultation des dossiers  13H30 : ajustement des propositions d'affectations avant CCMA
2024  12 avril 2024  Iundi 22/04/2024  mercredi 24 avril 2024  mardi 21/05/2024  mercredi 22 mai	au 18 avril 2024  03 mai au 10 mai		Publication par le rectorat des services vacants et susceptibles d'être vacants  Consultation par les candidats.  Saisie des vœux par le candidat sur le site du rectorat.  Date limite de réception à la DDEC des compléments dossiers de mutation pour les candidats INTER  10H00 Réunion de bureau  13H00 : consultation des dossiers  13H30 : avec la liste des postes vacants, études des cas particuliers, des pertes d'emploi, propositions d'affectations  Saisie des avis par les chefs d'établissement.  Envoi au rectorat par les candidats externes de la fiche de synthèse et des pièces justificatives liées à la situation familiale (s'il y a lieu)  10H00 Réunion de bureau  13H00 : consultation des dossiers
2024  12 avril 2024  Iundi 22/04/2024  mercredi 24 avril 2024  mardi 21/05/2024  mercredi 22 mai	au 18 avril 2024  03 mai au 10 mai 2024  7 juin 2024		Publication par le rectorat des services vacants et susceptibles d'être vacants  Consultation par les candidats.  Saisie des vœux par le candidat sur le site du rectorat.  Date limite de réception à la DDEC des compléments dossiers de mutation pour les candidats INTER  10H00 Réunion de bureau  13H00 : consultation des dossiers  13H30 : avec la liste des postes vacants, études des cas particuliers, des pertes d'emploi, propositions d'affectations  Saisie des avis par les chefs d'établissement.  Envoi au rectorat par les candidats externes de la fiche de synthèse et des pièces justificatives liées à la situation familiale (s'il y a lieu)  10H00 Réunion de bureau  13H00 : consultation des dossiers  13H30 : ajustement des propositions d'affectations avant CCMA  CCMA en formation spéciale au Rectorat  Envoi par le rectorat des candidatures retenues, classées par ordre de priorité aux chefs d'établissement.
12 avril 2024  lundi 22/04/2024  mercredi 24 avril 2024  mardi 21/05/2024  mercredi 22 mai 2024	au 18 avril 2024  03 mai au 10 mai 2024  7 juin 2024		Publication par le rectorat des services vacants et susceptibles d'être vacants  Consultation par les candidats.  Saisie des vœux par le candidat sur le site du rectorat.  Date limite de réception à la DDEC des compléments dossiers de mutation pour les candidats INTER  10H00 Réunion de bureau  13H00 : consultation des dossiers  13H30 : avec la liste des postes vacants, études des cas particuliers, des pertes d'emploi, propositions d'affectations  Saisie des avis par les chefs d'établissement.  Envoi au rectorat par les candidats externes de la fiche de synthèse et des pièces justificatives liées à la situation familiale (s'il y a lieu)  10H00 Réunion de bureau  13H00 : consultation des dossiers  13H30 : ajustement des propositions d'affectations avant CCMA  CCMA en formation spéciale au Rectorat  Envoi par le rectorat des candidatures retenues, classées par ordre de priorité aux chefs d'établissement.
12 avril 2024  lundi 22/04/2024  mercredi 24 avril 2024  mardi 21/05/2024  mercredi 22 mai 2024	au 18 avril 2024  03 mai au 10 mai 2024  7 juin 2024  12 juin 2024		Publication par le rectorat des services vacants et susceptibles d'être vacants  Consultation par les candidats.  Saisie des vœux par le candidat sur le site du rectorat.  Date limite de réception à la DDEC des compléments dossiers de mutation pour les candidats INTER  10H00 Réunion de bureau  13H00 : consultation des dossiers  13H30 : avec la liste des postes vacants, études des cas particuliers, des pertes d'emploi, propositions d'affectations  Saisie des avis par les chefs d'établissement.  Envoi au rectorat par les candidats externes de la fiche de synthèse et des pièces justificatives liées à la situation familiale (s'il y a lieu)  10H00 Réunion de bureau  13H00 : consultation des dossiers  13H30 : ajustement des propositions d'affectations avant CCMA  CCMA en formation spéciale au Rectorat  Envoi par le rectorat des candidatures retenues, classées par ordre de priorité aux chefs d'établissement.  Remontée à la CNA des heures vacantes restantes, en enseignants en perte d'heures ou de contrat dont la situation n'est pas réglée.  date limite des retours des accords des directeurs
12 avril 2024  lundi 22/04/2024  mercredi 24 avril 2024  mardi 21/05/2024  mercredi 22 mai 2024  courant juin 2024	au 18 avril 2024  03 mai au 10 mai 2024  7 juin 2024  12 juin 2024	CAE	Publication par le rectorat des services vacants et susceptibles d'être vacants  Consultation par les candidats.  Saisie des vœux par le candidat sur le site du rectorat.  Date limite de réception à la DDEC des compléments dossiers de mutation pour les candidats INTER  10H00 Réunion de bureau  13H00 : consultation des dossiers  13H30 : avec la liste des postes vacants, études des cas particuliers, des pertes d'emploi, propositions d'affectations  Saisie des avis par les chefs d'établissement.  Envoi au rectorat par les candidats externes de la fiche de synthèse et des pièces justificatives liées à la situation familiale (s'il y a lieu)  10H00 Réunion de bureau  13H00 : consultation des dossiers  13H30 : ajustement des propositions d'affectations avant CCMA  CCMA en formation spéciale au Rectorat  Envoi par le rectorat des candidatures retenues, classées par ordre de priorité aux chefs d'établissement.  Remontée à la CNA des heures vacantes restantes, en enseignants en perte d'heures ou de contrat dont la situation n'est pas réglée.  date limite des retours des accords des directeurs  10h00 Réunion de bureau
12 avril 2024  lundi 22/04/2024  mercredi 24 avril 2024  mercredi 22 mai 2024  courant juin 2024	au 18 avril 2024  03 mai au 10 mai 2024  7 juin 2024  12 juin 2024		Publication par le rectorat des services vacants et susceptibles d'être vacants  Consultation par les candidats.  Saisie des vœux par le candidat sur le site du rectorat.  Date limite de réception à la DDEC des comptéments dossiers de mutation pour les candidats INTER  10H00 Réunion de bureau  13H00 : consultation des dossiers  13H30 : avec la liste des postes vacants, études des cas particuliers, des pertes d'emploi, propositions d'affectations  Saisie des avis par les chefs d'établissement.  Envoi au rectorat par les candidats externes de la fiche de synthèse et des pièces justificatives liées à la situation familiale (s'il y a lieu)  10H00 Réunion de bureau  13H00 : consultation des dossiers  13H30 : ajustement des propositions d'affectations avant CCMA  CCMA en formation spéciale au Rectorat  Envoi par le rectorat des candidatures retenues, classées par ordre de priorité aux chefs d'établissement.  Remontée à la CNA des heures vacantes restantes, en enseignants en perte d'heures ou de contrat dont la situation n'est pas réglée.  date limite des retours des accords des directeurs